



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Guy PROTEAU, Maire de la commune de BOURCEFRANC-LE CHAPUS, certifie avoir procédé ce jour à l’affichage de l’avis d’information relatif à l’enquête publique concernant le projet de démolition de plusieurs anciens bâtiments et création d’une extension d’un bâtiment ostréicole dans la bande littorale des 100 mètres déposé par l’EARL LEGER FRERES et enregistré sous le numéro PC0170582500002 :

- Sur le site du projet situé «Petit Marécareuil»
- Sur le panneau d’affichage situé à l’extérieur de la mairie - place Henri Barbusse
- Sur le panneau d’affichage situé sur le parvis de l’église Saint-Louis
- Panneau d’affichage situé à l’intérieur du marché municipal couvert
- Sur le panneau d’affichage situé à l’extérieur de la salle du Sémaphore

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Bourcefranc-Le Chapus, le 10 juin 2025.

Le Maire,
Guy PROTEAU





site du projet « Petit Marécareuil »

A blue circular official stamp of the "Commune de France" with a signature over it. The stamp contains the text "COMMUNE DE FRANCE" and "Le Maire" (The Mayor). The signature is written in black ink over the stamp.



Panneau d'affichage mairie – place Henri Barbusse



Panneau d'affichage parvis église Saint-Louis



Panneau d'affichage marché municipal couvert



Panneau d'affichage salle du Sémaphore